

LinkedIn veut entraîner son IA avec nos données: comment y échapper

TECHNOLOGIE Le réseau social professionnel appartenant à Microsoft imite Facebook, X et ChatGPT en utilisant par défaut nos informations pour son intelligence artificielle. Il est fortement recommandé d'empêcher la plateforme d'agir ainsi

ANOUGH SEYDTAGHIA

Ce n'était qu'une question de temps. Ces derniers mois, ChatGPT, X, Instagram ou encore Facebook ont discrètement commencé à utiliser nos données personnelles pour entraîner leurs services d'intelligence artificielle (IA). La plupart du temps, ces plateformes donnaient un délai de quelques jours à leurs clients pour agir. S'ils ne faisaient rien, leurs informations personnelles étaient ensuite automatiquement avalées pour nourrir les modèles de langage des géants de la technologie. Jusqu'à présent, LinkedIn s'était abstenu d'agir ainsi. Mais ce n'est désormais plus le cas.

Ainsi, depuis quelques jours, les utilisateurs du réseau professionnel appartenant à Microsoft voient parfois une notification apparaître sur leur application. La plateforme a aussi envoyé un e-mail d'avertissement sobrement intitulé «Mises à jour de nos conditions générales et de notre utilisation des données». Il vaut la peine de le lire, car les changements seront importants. «A compter du 3 novembre 2025, nous utiliserons également les données des membres de votre région pour optimiser l'intelligence artificielle générative, qui améliore votre expérience et qui permet de mieux connecter nos membres à des opportunités», écrit LinkedIn, affirmant que cette IA «peut aider les recruteurs à mieux vous trouver, à vous contacter plus facilement ainsi qu'à assister les membres lors de la création de contenu comme les mises à jour de profil et la rédaction de messages ou de posts».

Les informations récoltées sont vastes, analyse François Charlet, juriste et spécialiste de la protection des données: «LinkedIn utilisera les données dites «publiques» de ses membres pour entraîner ses modèles d'IA générative, incluant: les profils, publications, commentaires, CV enregistrés, recomman-

dations de compétences, activités de recherche d'emploi, échanges dans les groupes et avec les recruteurs, ainsi que les interactions avec l'IA de LinkedIn elle-même. Les messages privés sont explicitement exclus de cette collecte.»

Attention, poursuit le spécialiste, «même si LinkedIn parle de données publiques, il s'agit de données personnelles soumises à la loi sur la protection des données. L'objectif déclaré est d'améliorer l'expérience utilisateur en optimisant les fonctions de recherche d'emploi, découverte d'opportunités et aide à la rédaction de posts ou messages.»

Par défaut

Si l'utilisateur ne fait rien, ses données seront aspirées: c'est le principe de l'*opt-out*, l'inverse de l'*opt-in*, selon lequel le consentement est explicitement demandé. Pourquoi LinkedIn, comme les autres plateformes, agit de manière aussi cavalière? «Pour l'*opt-out*, LinkedIn justifie ce choix en invoquant l'«intérêt légitime», l'une des six bases juridiques du Règlement

général sur la protection des données (RGPD) qui permet de traiter des données personnelles sans consentement explicite, sous réserve que l'intérêt soit licite et proportionné, répond François Charlet. Cette approche évite à LinkedIn l'obligation d'obtenir un consentement actif de chaque utilisateur. A mon avis, cette stratégie maximise probablement le nombre d'utilisateurs dont les données seront effectivement utilisées, car l'inertie fait que beaucoup d'utilisateurs ne prendront pas l'initiative de modifier leurs paramètres.»

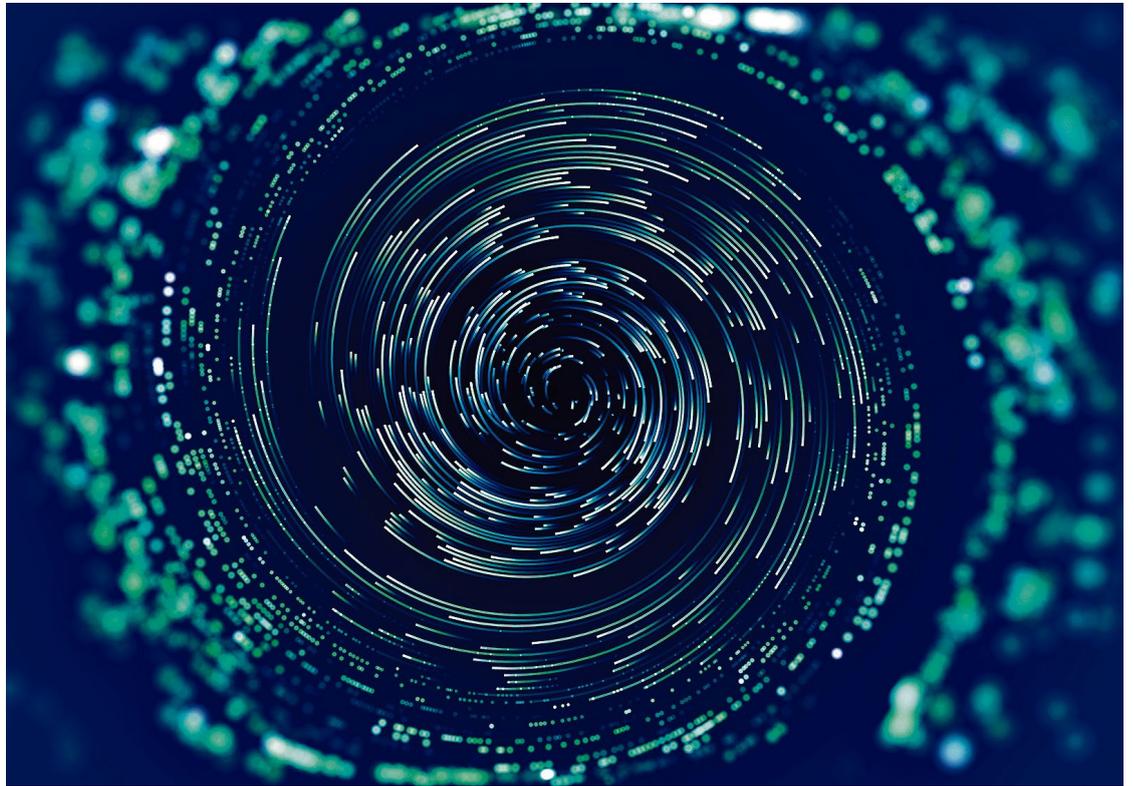
Or il est recommandé d'empêcher LinkedIn d'aspirer nos données, pour éviter par exemple qu'elles ne soient accidentellement «recrachées» à d'autres utilisateurs. Pour cela, il faut cliquer sur la partie «préférences et confidentialité» de son compte, puis sur «confidentialité des données», puis sur «données pour l'amélioration de l'IA générative» et décocher la case.

Selon François Charlet, la décision de LinkedIn était largement prévisible pour deux raisons. «La

plateforme avait déjà mis en place cette politique aux États-Unis il y a un an, prévenant que cela s'étendrait prochainement à l'Europe. De plus, LinkedIn rejoint le mouvement des plateformes qui exploitent les données des utilisateurs pour développer des IA génératives, suivant une tendance industrielle établie.»

Il faut agir, et partout

On se souvient ainsi que Meta, qui possède notamment Facebook, Instagram et WhatsApp, avait déjà agi ainsi dès le 27 mai 2025, invoquant l'intérêt légitime et utilisant l'*opt-out*. «X, TikTok, YouTube et Snapchat utilisent tous des modalités similaires d'exploitation des données pour l'IA, généralement avec des systèmes d'*opt-out*. LinkedIn suit les pratiques standards de l'industrie, ni meilleure ni pire que ses principaux concurrents», poursuit François Charlet. Et dans tous les cas, pour toutes les plateformes, il est recommandé d'agir pour éviter que ses données personnelles ne soient exploitées. ■



(AMIAK/ISTOCKPHOTO/VIA GETTYIMAGES)